

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 18 novembre 1885](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 18 novembre 1885

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 novembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)

Lieu de destination8, avenue Henri-Barbusse, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin déclare à Fauvety qu'il est satisfait par sa lettre qui lui fait espérer son concours dans sa nouvelle campagne pour l'hérédité de l'État. Sur les projets de Destrem : comme Fauvety, Godin les soutient mais sans croire à sa réussite. Comme Fauvety, Godin n'espère rien des classes dirigeantes, mais il est persuadé que leurs travaux ne seront pas perdus. Sur l'hérédité de l'État : selon Godin l'argent est le nerf de toute mesure gouvernementale ; sans argent les réformes sont vouées à l'échec : Godin donne l'exemple de la loi sur l'instruction publique et la création d'écoles ; Godin est partisan de montrer tous les avantages qui résulteraient de l'hérédité de l'État plutôt que d'adapter le projet aux vues des hommes politiques ; Godin signale à Fauvety qu'il a commencé une étude sur le sujet dans les numéros des 8 et 15 novembre 1885 du journal *Le Devoir*, qu'il fera paraître en brochure dans le format des études sociales.

Notes

- Le 25 novembre 1885, Charles Fauvety écrit à Godin pour lui relater la conversation qu'il a eue avec Paul Bert au sujet de la réforme des impôts et pour lui exprimer sa pensée sur l'hérédité de l'État (Cnam, FG 33 (1) b,

161-164).

- Lieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « 8 avenue Pereire à Asnières (Seine) » ; l'avenue Pereire d'Asnières-sur-Seine été rebaptisée Henri-Barbusse.

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

### Réformes

Personnes citées

- [Bert, Paul \(1833-1886\)](#)
- [Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Œuvres citées

- « Les erreurs sur la réforme des impôts », *Le Devoir*, t. 9, n° 374, 8 novembre 1885, p. 690-693. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/708/70/835/0/0>, consulté le 5 novembre 2023]
- « Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources », *Le Devoir*, t. 9, n° 375, 15 novembre 1885, p. 706-709. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/724/70/835/0/0>, consulté le 5 novembre 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'hérédité nationale\*, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation4 p. (190r, 191r, 192r, 193r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024